



## Obligation règlementaire en équipe de JEUNES suivant le niveau régional et départemental

### Accession de Division D2 en Division D1

- OLEMPS 1
- MENDE 3
- ONET LE CHATEAU 3

Ces clubs sont en conformité au regard des obligations des équipes de jeunes.

### Accession de Division D3 en Division D2

- MERDIENNE D'OLT 1
- PAYS ALZUREEN 1
- CHASTEL AS 1
- AGEN-GAGES 1
- MOYRAZES

Ces clubs sont en conformité au regard des obligations des équipes de jeunes.

### Accession de Division D4 en Division D3

- LUC LA PRIMAUBE 3
- LARZARC VALLEE 1
- VAILLANTE AUMONAISE
- JSBA 2
- MAHORAIS 1
- LE MALZIEU AS

Ces clubs sont en conformité au regard des obligations des équipes de jeunes.

Jean-Marc ANSELMINI  
Secrétaire Général

Gilles BOSCUS  
CT-PPF

*J. L. Brown*